Le député LREM Mustapha Laabid visé par une demande de déchéance de son mandat, après avoir été condamné à 3 ans d'inéligibilité pour abus de confiance

04/09/2021 à 13h03



Le ministre de la Justice Éric Dupond-Moretti a saisi le Conseil constitutionnel d'une demande de déchéance du mandat du député LREM **Mustapha Laabid**, condamné à trois ans d'inéligibilité pour abus de confiance, selon le site internet de la juridiction.

La saisine, révélée par le quotidien Ouest-France, date du 21 juillet, selon le site internet du Conseil constitutionnel, qui ne précise pas quand il rendra sa décision.

(…) Le député de la 1ère circonscription d'Ille-et-Vilaine, âgé de 52 ans, avait été condamné en novembre 2020 par la cour d'appel de Rennes à huit mois de prison avec sursis, 10.000 euros d'amende et trois ans d'inéligibilité.

Le Point

Merci à Marie Ange